

# SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

REVUE TRIMESTRIELLE

La revue *Sociologie du travail* est publiée par l'Association pour le développement de la sociologie du travail, avec le concours du CNRS et éditée par Elsevier-Masson.

Depuis sa création en 1959 par Michel Crozier, Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine, Jean-René Tréanton, sous le patronage de Georges Friedmann et de Jean Stoetzel, cette revue trimestrielle de langue française poursuit une double orientation.

Revue spécialisée d'un domaine – celui du travail – elle tient aussi à rester une revue de sociologie générale, en prise sur les problèmes d'actualité, ouverte au dialogue avec les disciplines voisines. Elle publie des résultats de recherche empirique, des travaux théoriques, des numéros thématiques pluridisciplinaires, des dossiers-débats et des symposiums susceptibles d'alimenter scientifiquement le débat sur des questions de société contemporaine.

*Sociologie du travail* s'adresse aux chercheurs ainsi qu'à un public plus large d'enseignants, étudiants, praticiens et professionnels, syndicalistes, dirigeants, responsables politiques...

## Comité de rédaction

- Anni Borzeix, Centre de Recherche en gestion de l'École polytechnique, CNRS
- Philippe Bézès, Centre d'études et de recherches de science administrative, université Paris II, CNRS
- Eve Chiapello, HEC Paris
- Didier Demazière, Centre de sociologie des organisations, FNSP-CNRS
- Pierre Desmarez, Centre METICES, université libre de Bruxelles
- Janine Goetschy, Institutions et dynamiques historiques de l'économie, université Paris X - CNRS
- Odile Join-Lambert, Institut de recherches économiques et sociales
- Michel Lallement, Analyse sociologique du travail, de l'emploi et des organisations, Lise-CNRS, Cnam.
- Dominique Lorrain, Centre d'études des mouvements sociaux, EHESS-CNRS
- Catherine Marry, Centre Maurice Halbwachs, CNRS-EHESS-ENS
- Arnaud Mias, Institutions et dynamiques historiques de l'économie, université de Rouen, CNRS
- Christine Musselin, Centre de sociologie des organisations, FNSP-CNRS
- Bénédicte Zimmermann, Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne, EHESS

Responsable des comptes rendus :

- Alexandra Bidet, Centre Maurice Halbwachs CNRS-EHESS-ENS

# SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

REVUE TRIMESTRIELLE

## PRIX DU JEUNE AUTEUR 2013

La revue *Sociologie du travail* décerne annuellement un prix du jeune auteur. Cet appel à proposition d'articles s'adresse à :

- tous les étudiants avancés et jeunes chercheurs âgés de moins de 31 ans à la date limite de dépôt des propositions d'articles,
- quelle que soit leur nationalité,
- dont les travaux entrent dans le champ de la revue.

Les articles proposés, et écrits par un auteur individuel, seront examinés par un jury composé pour moitié de membres du comité de rédaction de la revue et pour moitié de collègues français ou originaires des pays de l'Union européenne.

Le jury primera trois auteurs en principe. Leurs articles seront publiés dans la revue. Le premier recevra une somme de 1000 euros et les deux autres 500 euros chacun, s'il n'y a pas de premiers ex æquo.

Les articles :

- doivent répondre aux normes éditoriales de la revue (longueur et présentation),
- ils peuvent être rédigés en français ou en anglais,
- ils doivent comprendre une page de couverture sur laquelle figurent le titre de l'article, le nom, les coordonnées, l'email et la date de naissance de l'auteur. Seul le titre sera appelé en début d'article. Dans les pages qui suivent ne doivent figurer aucune information ou référence permettant d'identifier l'auteur,
- ils doivent être adressés en cinq exemplaires **avant le 30 septembre 2013**, le cachet de la poste faisant foi, à :

Revue *Sociologie du travail*  
Prix du jeune auteur  
Centre de Sociologie des Organisations  
Sciences Po - CNRS  
19 rue Amélie  
75007 Paris, France

**Les candidats seront informés des résultats fin avril 2014.**

## CONSEILS AUX AUTEURS

### *Présentation générale*

Le texte est saisi en double interligne avec des marges d'au moins 3,5 cm en haut en bas et sur les côtés. Les pages sont foliotées. Les titres des chapitres sont numérotés selon la numérotation internationale (1. ; 1.1. ; 1.1.1., etc.).

Les tableaux, avec leurs titres, et les figures, avec leurs légendes, **ne doivent pas être intégrés dans le corps du texte** mais être regroupés, sur feuilles séparées, à la fin du manuscrit. Les ponctuations propres à chaque langue doivent être utilisées (point-virgule, deux-points, point d'interrogation et point d'exclamation sont précédés d'espace en français mais jamais en anglais), les parenthèses et les crochets ouvrants et fermants sont collés aux mots qui les suivent ou les précèdent, quelle que soit la langue. Les **accents** doivent être mis sur les **grandes capitales** (É, È, À, Î, Ï). Utiliser les guillemets français ouvrants « et fermants », précédés et suivis d'espace (exemple : ... cette « politique » ...).

Les prénoms des personnes citées dans le cours du texte (notes y comprises) doivent être indiqués la première fois en toutes lettres, puis avec l'initiale du prénom pour les mentions suivantes. Écrire : « années 1960 » et non « années 60 », ni « années soixante ».

Aucun article ne doit excéder **70 000 signes (espaces compris)**. Les manuscrits ne sont pas retournés aux auteurs. Les lauréats du prix du jeune auteur seront invités à fournir à la rédaction la version définitive du manuscrit en fichier numérique (au format rtf pour les textes saisis sous Word ou équivalent) à l'adresse e-mail de la revue : [socio.dutravail@sciences-po.fr](mailto:socio.dutravail@sciences-po.fr)

### *Références bibliographiques*

Dans le texte, les références sont appelées **entre parenthèses** et sans prénom : **(Baudelot, 1990), (Crozier, 1963 ; Goetschy et Lallemand, 1998)**. À partir de trois auteurs : (Durand et al., 2000). La liste des références est non numérotée et organisée par **ordre alphabétique** en fin d'article par noms d'auteurs et par ordre chronologique pour un auteur donné. Si un nom d'auteur est suivi par des co-auteurs, l'ordre est le suivant : articles de l'auteur seul classés par ordre chronologique, articles du même auteur avec un co-auteur classé par ordre chronologique, articles de l'auteur avec plus d'un co-auteur classés par ordre chronologique.

**Toutes les références de la bibliographie doivent correspondre à des références citées dans le texte, et vice versa.** Elles doivent être complètes, notamment pour les articles des revues où il faut indiquer, si possible, le volume, le n°, les pages (... , Sociologie du travail 40 (2), 8–15.). Le nom des auteurs doit être suivi par l'initiale du prénom. Les titres d'ouvrage, d'article et de revue en anglais comportent des capitales à tous les mots (Fourcade, M., 2006. The Construction of a Global Profession: the Transnationalization of Economics. American Journal of Sociology 112 (1), 145-194.)

Le style et la ponctuation des références sont conformes aux modèles illustrés dans les exemples suivants :

• **Article de revue (indiquer tous les auteurs)**

Paradeise, C., Lichtenberger, Y., 2001. Compétence, compétences. *Sociologie du travail* 43 (1), pp. 33-48.

• **Numéro spécial de revue avec coordinateur** Goetschy, J., Lallement, M. (Eds.), 1998. Reconfigurations des relations professionnelles (special issue). *Sociologie du travail* 40 (2), pp. 8-15.

• **Ouvrage** Jobert, A., 2000. Les espaces de la négociation collective, branches et territoire. Octarès, Toulouse.

• **Chapitre ou article d'ouvrage collectif avec coordinateur** Salais, R., 1994. Incertitude et interactions de travail : des produits aux conventions. In: Orléan, A. (Ed.), *Analyse économique des conventions*. Puf, Paris, pp. 81-87.

• **Ouvrage collectif avec coordinateur** Supiot, A. (Ed.), 1999. Au-delà de l'emploi. Flammarion, Paris.

• **Rapports, actes...** Kukawa, P., Biarez, S., 1983. Les grandes villes et l'intervention économique : Saint-Étienne et la communauté urbaine de Lyon. Rapport de recherche, Grenoble.

• **Thèse** Barthe, Y., 1999. La mise en politique des déchets nucléaires. Thèse de l'École des mines de Paris.

***Tableaux et figures***

Les tableaux et les figures sont numérotés en chiffres arabes. Ils sont indexés dans le texte par rappel de leur numéro (Tableau 1, Fig. 1). Les tableaux, saisis dans Word ou Excel, ne doivent pas comporter plus de **84 caractères** par ligne. Le lettrage doit être uniforme pour toutes les figures et de taille suffisante pour rester lisible après réduction ; leur qualité doit être équivalente à celle du format TIFF (600 dpi). Aucune reproduction d'une figure ou tableau déjà publié ne peut être acceptée sans l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs.